



**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N°11/2025  
AU PROFIT DES FORCES FRANÇAISES STATIONNEES A DJIBOUTI**

**1. ACHETEUR**

MINISTERE DES ARMEES  
Directeur du commissariat d'outre-mer à Djibouti (DICOM)  
SP 40074  
00200 HUB ARMEES

**2. INFORMATIONS SUR LA CONSULTATION N° 11/2025**

**2.1- Objet**

La présente consultation a pour objet la « **fourniture, montage et enlèvement de mobiliers et équipements divers au profit des Forces françaises stationnées à Djibouti** ».

**2.2- Durée du contrat**

La consultation donne lieu à la signature de deux contrats mono-attributaires. Chaque contrat est conclu pour une durée minimale de 12 mois à compter de sa date de notification. Le contrat peut être reconduit tacitement deux fois pour une période de douze mois puis une dernière fois pour une période de huit mois sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-quatre (44) mois.

**2.3- Informations sur les lots**

LOT	INTITULÉ DU LOT	MONTANT MAXI/AN HT
Lot n° 01	Fourniture, montage et enlèvement de mobiliers et équipements divers destinés aux logements Famille et à l'hébergement des militaires en missions de courte durée des Forces françaises stationnées à Djibouti (FFDj)	370 000 000 FDJ
Lot n° 02	Fourniture, montage et enlèvement de mobiliers de bureau et équipements divers au profit des Forces françaises stationnées à Djibouti (FFDj)	125 000 000 FDJ

**3. INFORMATIONS SUR LA CONSULTATION N° 11/2025**

La présente consultation est passée selon une procédure négociée avec mise en concurrence et publicité, hors code de la commande publique.

**4. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Le dossier du candidat doit comporter les documents et justificatifs énoncés dans le règlement de la consultation.

Des visites des locaux des candidats sont prévues à l'occasion de cette consultation.

Les demandes de renseignements complémentaires seront adressées dans un délai de 10 jours au plus tard avant la date-limite de remise des offres.

**5. CRITERES D'ATTRIBUTION**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

**6. DATE LIMITE DE DEPÔT DES PLIS**

***Jeudi 11 septembre 2025 avant 12H00 dernier délai.***

## **7. LIEU OÙ L'ON PEUT RETIRER LE DOSSIER DE CONSULTATION**

Le dossier de consultation peut être :

- Retiré auprès du Bureau Achats de la Direction du commissariat d'outre-mer de Djibouti (DICOM-GS/FFDJ), Bat 002-B30 aux horaires suivants : dimanche, mardi et jeudi de 7h00 à 12h00 et les lundi et mercredi de 7h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h30 après prise de RDV au 21 45 10 97 ou 21 45 10 88
- Ou transmis par courriel sur demande de l'intéressé aux adresses suivantes [theo.perizzatto@intradef.gouv.fr](mailto:theo.perizzatto@intradef.gouv.fr) et [dicom-ffdj-achats.chef.fct@intradef.gouv.fr](mailto:dicom-ffdj-achats.chef.fct@intradef.gouv.fr)